



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

A 4

Question écrite n° 69499

### Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur le fait que la section d'autoroute A4 située entre l'échangeur d'Argancy et la Croix-de-Hauconcourt est extrêmement dangereuse car des files d'attente très longues se forment pour accéder à partir de l'A4 sur l'autoroute A31 en direction de Thionville. Or, si l'échangeur d'Argancy est éclairé, il y a ensuite une sorte de trou noir pendant quelques centaines de mètres avant La Croix-de-Hauconcourt. Une telle situation aggrave considérablement les risques d'accidents car les voitures qui surviennent à grande vitesse sur l'A4 ont une mauvaise visibilité et risquent de ne pas voir les véhicules arrêtés dans la file d'attente. Elle souhaiterait en conséquence qu'il lui indique s'il ne pense pas qu'il serait nécessaire d'assurer la continuité de l'éclairage sur la section susvisée.

### Texte de la réponse

Le Gouvernement est attentif à la sécurité et à la fluidité du grand axe de transit Nord-Sud que constitue l'autoroute A 31. Les solutions aux problèmes de saturation de cet axe doivent s'inscrire dans le cadre d'une stratégie globale avec des réponses dans chaque mode adaptées aux différents segments de la demande de déplacements et d'échanges, en cohérence avec les grands objectifs de la politique des transports, le rééquilibrage et la priorité aux transports collectifs en milieu urbain. C'est pourquoi, les projets de schémas de services de transport, approuvés lors du comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire de Limoges du 9 juillet 2001 prévoient, outre le développement des capacités ferroviaires, la reconstitution d'un itinéraire autoroutier A 31 pour le trafic routier international, en préservant la réalisation d'aménagements routiers de capacité suffisante destinés à écarter les trafics de transit des zones urbaines actuellement traversées par l'A 31. Les sections de l'autoroute qui seraient ainsi déviées, notamment au voisinage de Metz et de Nancy, pourront être reclassées en voie rapide urbaine. Sans attendre la reconstitution de cet axe, un important programme de sécurisation a été retenu au contrat de plan pour la période 2000-2006 et prévoit la réalisation de plusieurs opérations, notamment le réaménagement de l'échangeur autoroutier de la Croix-de-Hauconcourt. Les dispositions prévues permettront de résoudre le problème de remontée de files d'attente sur l'A 4 pour accéder à l'A 31 en direction de Thionville. En l'attente, la société des autoroutes du Nord et de l'Est de la France étudie un système de détection, des files d'attente générées sur l'A 4 par les difficultés d'accès à l'A 31. Ce système pourrait permettre d'informer l'usager en temps réel sur les conditions d'accès à l'A 31, grâce au panneau à messages variables situé en amont de l'échangeur d'Argancy dans le sens Strasbourg-Paris. Par ailleurs, l'absence d'éclairage de l'autoroute A 4 entre l'échangeur d'Argancy et la Croix-de-Hauconcourt n'est pas un facteur d'insécurité routière, les études conduites en la matière n'ayant pu établir dans ce cas les risques d'accidents. Si l'éclairage apporte un réel confort de conduite la nuit, il favorise en effet l'accroissement des vitesses au détriment de la sécurité. Quant à l'autoroute A 4 entre l'échangeur d'Argancy et la Croix-de-Hauconcourt, la section courante n'est pas éclairée sur une longueur de 1 300 mètres alors que les deux échangeurs encadrant cette section sont éclairés. Cependant, l'examen de l'accidentologie sur cette section fait apparaître des taux d'accidents de nuit identiques sur les parties éclairées ou non éclairées. Il ne

peut donc être conclu directement que l'absence de continuité de l'éclairage sur cette section de l'A 4 soit un facteur d'insécurité. Le ministre demande néanmoins à ses services de rechercher le meilleur dispositif au regard de la bonne perception de la remontée de file d'attente par les usagers de l'A 4.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

**Circonscription :** Moselle (3<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 69499

**Rubrique :** Voirie

**Ministère interrogé :** équipement et transports

**Ministère attributaire :** équipement et transports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 26 novembre 2001, page 6702

**Réponse publiée le :** 11 mars 2002, page 1430